



**Regroupement
TDL Québec**
*Trouble développemental
du langage*

COGNITION

LANGUAGE

De la dysphasie au Trouble développemental du langage

Comprendre pourquoi les termes ont changé



De la dysphasie au Trouble développemental du langage : Comprendre pourquoi les termes ont changé

Pendant plusieurs années, différents termes ont été utilisés pour parler des enfants et des adultes présentant des difficultés importantes du langage, notamment audimutité, dysphasie et trouble primaire du langage. Cette diversité terminologique pouvait créer de la confusion entre les milieux cliniques, scolaires, de recherche et auprès du public.

Le terme Trouble développemental du langage (TDL) s'inscrit dans une volonté de favoriser un vocabulaire commun et une compréhension plus actuelle des troubles du langage.

Pourquoi les termes ont-ils changé ?

Les difficultés de langage ont été décrites et catégorisées de différentes façons au fil du temps. Selon les époques, les disciplines et les pays, plusieurs appellations ont coexisté.

Cette diversité pouvait compliquer la communication entre les professionnels, la recherche scientifique, l'information destinée aux familles et la reconnaissance des besoins.

Le projet international CATALISE a notamment été entrepris pour parvenir à un consensus sur les critères et la terminologie utilisés pour parler des problèmes de langage chez l'enfant.

CATALISE : vers un consensus international

CATALISE signifie « *Criteria and Terminology Applied to Language Impairments: Synthesising the Evidence* ». Le projet a réuni un groupe international et multidisciplinaire d'experts.

La première phase a porté sur les critères d'identification des problèmes de langage. La deuxième phase, publiée en ligne le 30 mars 2017, portait sur la terminologie.

Dans la phase 2, le panel comptait 57 personnes représentant différentes professions et nationalités. Le consensus a recommandé le terme « Language Disorder » pour un profil de difficultés ayant des répercussions fonctionnelles et le terme « Developmental Language Disorder (DLD) » lorsque le trouble du langage n'est pas associé à une étiologie biomédicale connue.

Qu'est-ce que CATALISE a fait évoluer ?

Le consensus a contribué à revoir certaines façons traditionnelles de définir les troubles du langage.

Il a notamment été convenu qu'un TDL ne nécessite pas un écart entre les capacités verbales et non verbales.

Le consensus reconnaît aussi qu'un TDL peut coexister avec d'autres troubles neurodéveloppementaux et que la présence de facteurs de risque n'exclut pas nécessairement un TDL.

L'accent est également mis sur les répercussions fonctionnelles : il faut considérer ce que les difficultés langagières changent réellement dans la vie de la personne.

Le changement au Québec

Au Québec, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) a recommandé à ses membres, le 22 septembre 2017, d'adhérer à la nouvelle terminologie « trouble développemental du langage » issue des travaux de CATALISE.

L'OOAQ indique aujourd'hui que plusieurs termes ont été utilisés par le passé, notamment audimutité, dysphasie et trouble primaire du langage, et présente le TDL comme étant « anciennement dysphasie ».

Pour une personne déjà identifiée avec de l'audimutité, une dysphasie ou un trouble primaire du langage, l'OOAQ précise que le changement de terminologie fait référence au même type de trouble et n'a pas d'impact sur les services déjà en place.

Le changement au Canada

Le 11 décembre 2018, Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) a publié une déclaration officielle sur les troubles du langage chez l'enfant.

L'OAC y appuie la promotion et la mise en œuvre des énoncés de consensus de CATALISE concernant les critères d'identification et la terminologie.

La déclaration précise notamment que CATALISE recommande « Trouble développemental du langage (TLD) » lorsque le trouble du langage n'est pas associé à une cause biomédicale connue.

Il est donc plus précis de dire que l'OAC a publié une déclaration officielle appuyant les recommandations de CATALISE plutôt que de parler simplement d'une « adoption » du terme.

Est-ce que dysphasie et TDL désignent le même trouble ?

Pour une personne déjà identifiée comme ayant une dysphasie, le changement de terminologie ne signifie pas qu'elle a soudainement un autre trouble.

Le changement de terminologie fait référence au même type de trouble pour les personnes déjà identifiées avec de l'audimutité, une dysphasie ou un trouble primaire du langage.

Le nom a évolué, mais les personnes, leur parcours et leurs besoins ne disparaissent pas avec le changement de vocabulaire.

Est-ce seulement un changement de nom ?

Non. Le passage de « dysphasie » à « TDL » correspond à une évolution de la terminologie, mais aussi de la façon de conceptualiser et de comprendre les troubles du langage.

Le changement s'inscrit notamment dans une volonté de mettre l'accent sur les répercussions fonctionnelles, de reconnaître la diversité des profils et de mieux tenir compte de la coexistence possible avec d'autres troubles neurodéveloppementaux.

Il ne faut donc pas présenter le TDL comme une simple traduction ou un changement d'étiquette sans nuance : le contexte scientifique et les critères ont également évolué.

Ce que le changement de terme ne signifie PAS

- ❌ Que la dysphasie n'existait pas.
- ❌ Que les personnes anciennement identifiées comme ayant une dysphasie n'ont plus de difficultés.
- ❌ Qu'il faut recommencer un parcours de services à zéro.
- ❌ Que toutes les personnes ayant un TDL présentent les mêmes difficultés.
- ❌ Que changer le nom suffit à répondre aux besoins des personnes.

Ce qui ne change pas : les besoins des personnes

Les personnes ayant un TDL peuvent rencontrer des obstacles dans la compréhension et l'expression du langage, les apprentissages, les interactions sociales, la participation, l'autonomie et la vie professionnelle. Les manifestations varient toutefois beaucoup d'une personne à l'autre.

Le changement de terminologie ne remplace donc pas les actions nécessaires pour adapter les environnements, soutenir la communication et favoriser la participation.

Une ligne du temps



2016

Première phase de CATALISE : critères d'identification des problèmes de langage.



30 mars 2017

Publication en ligne de la deuxième phase de CATALISE, consacrée notamment à la terminologie.



22 septembre 2017

L'OOAQ recommande à ses membres d'adhérer au terme « trouble développemental du langage ».



11 décembre 2018

OAC (Orthophonie et Audiologie Canada) publie sa déclaration officielle appuyant la promotion et la mise en œuvre des recommandations de CATALISE, notamment l'utilisation de Trouble développemental du langage (TDL).

Les questions que l'on nous pose souvent

Pourquoi ne dit-on plus « dysphasie » ? Parce que la terminologie a évolué à la suite de travaux scientifiques et d'un consensus international visant notamment à établir un langage commun.

Est-ce que la dysphasie existe encore ? Le terme peut demeurer présent dans les anciens dossiers et les parcours personnels. Aujourd'hui, au Québec, le terme de référence est Trouble développemental du langage.

Mon enfant avait une dysphasie. A-t-il maintenant un TDL ? Le changement de terminologie fait référence au même type de trouble pour les personnes déjà identifiées comme ayant une dysphasie.

Pourquoi fallait-il changer le nom ? Pour favoriser une terminologie plus cohérente et une meilleure compréhension, identification et reconnaissance des personnes concernées.

Est-ce seulement un changement de nom ? Non. Le changement accompagne une évolution de la conceptualisation et de l'identification des troubles du langage.

Sources principales

- Bishop, D. V. M., Snowling, M. J., Thompson, P. A., Greenhalgh, T., & CATALISE-2 Consortium. (2017). Phase 2 of CATALISE: a multinational and multidisciplinary Delphi consensus study of problems with language development: Terminology. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 58(10), 1068–1080. DOI : 10.1111/jcpp.12721.
- Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ). Trouble développemental du langage (TDL) – Anciennement dysphasie.
- Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ). Positionnement du 22 septembre 2017 sur la nouvelle terminologie.
- Speech-Language & Audiology Canada (SAC). Official Statement on Childhood Language Disorder, 11 December 2018.



Pour communiquer avec le Regroupement TDL Québec

1 (800) 495-4118 ou info@regroupementtdl.ca
www.regroupementtdl.ca